

Porrentruy, le 27 avril 2023

Assemblée générale de la Banque Cantonale du Jura SA Les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque Cantonale du Jura s'est tenue aujourd'hui à la Croisée des Loisirs, à Delémont. Elle a réuni 880 actionnaires, représentant 90,5% du capital. Les actionnaires ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ils ont ainsi approuvé le rapport annuel et les comptes de la Banque pour l'exercice 2022. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 10.2 millions de francs. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende de 1,75 franc par action. La BCJ distribuera ainsi 5,25 millions de francs à ses actionnaires, dont 2,9 millions de francs versés à la République et Canton du Jura.

Les actionnaires ont renouvelé les mandats de Messieurs Mike Jaberg, Alexandre Léchenne et Fabrice Welsch pour 5 ans.

Par ailleurs, le mandat de l'organe de révision est octroyé à KPMG SA, Genève, pour l'exercice 2023.

Contact

Margaux Häni Responsable communication & marketing | Tél.: 032 465 13 66 | E-mail: margaux.haeni@bcj.ch